

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 22 NOVEMBRE 2022 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Richard Gosselin	P
Claire Beaubien	P	Helene Turgeon	P
Shawn Jersey	Z	Daniel Zigby, vice président	P
Richard Gagnon	Z	Eliza McKnight	P
Gary Holliday	P	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik, vice-présidente	P	Éric Campbell – Secrétaire général	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey – Assistante directrice générale	Z
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy – Directeur général	P
Alice McCrory	A	Jeffrey Pauw – Directeur des Ressources humaines	P
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc – Directrice des services financiers	Z
Michael Murray, président	Z	Eva Lettner – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Emmanuelle Gaudet – Directrice des services complémentaires	Z
		Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	Z

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

OBSERVATEURS

Holly Bailey, Consultante en communications

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h05.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon afin d'adopter l'ordre du jour du 22 novembre 2022, tel que modifié, avec la correction suivante :

7.1 Assermentation d'office des commissaires qui représentent les parents.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2022

Résolution N° CSET 22-11-30

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 25 octobre 2022

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 25 octobre 2022 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 25 octobre 2022, tel que modifiées :

5. Reconnaissance de l'Excellence : Mephremagog at été corrigé pour Memphremagog.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le secrétaire général, E. Campbell, explique qu'il y aura deux périodes de questions de 20 minutes, une au début et une à la fin de la réunion. Ceux qui souhaitent intervenir doivent allumer leur caméra et leur microphone, s'identifier et communiquer leur but avec l'autorisation du Secrétaire général. On demande aux intervenants d'indiquer l'organisation ou l'association qu'ils représentent, de s'adresser à la présidence et de rester brefs et clairs dans leur discours. La présidence conserve le pouvoir de limiter la durée de toute intervention. La présidence peut répondre immédiatement ou inviter un autre membre à le faire. Si aucune réponse immédiate n'est fournie, la question doit être notée et il faut y répondre pleinement dès que possible. Les propos offensants ne sont pas tolérés pendant la période de questions.

Aucune question n'a été soulevée pour le moment.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray a invité les commissaires suivants de présenter le prix d'excellence du 22 novembre 2022 :

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et les cadres
supérieurs de la Commission scolaire Eastern Townships
aimeraient signaler ce qui suit :



Lennoxville Elementary School dévoile sa nouvelle murale!

Commissaire G. Barnett : Après de nombreuses années de remue-ménages, de planification, de collecte de fonds et de coordination, la murale « **Arbre du savoir** » orne fièrement la façade de *Lennoxville Elementary School*! Lors d'une cérémonie d'inauguration de la murale à grande échelle qui a eu lieu le 10 novembre, les élèves, le personnel, les parents et les partenaires communautaires se sont réunis à l'extérieur de l'école de *LES*. Couvrant le mur rouge face à la rue l'Académie, la murale représente l'évolution de l'école et les gens qui l'ont adopté. Un arbre a été utilisé comme symbole de croissance et d'apprentissage continu, avec la fondation composée de livres, qui représentent chacun une époque de l'école. La vision rend hommage au riche patrimoine de *Lennoxville Elementary School* et de la communauté environnante.

La murale a été réalisée par un groupe de 4 artistes de la compagnie *Mur Mura* et est le résultat d'un rêve de collaboration initié par le personnel de l'école. Les détails peints et les représentations sont si réalistes que chacun est encouragé à jeter un coup d'œil par lui-même; vous pouvez simplement découvrir quelque chose de nouveau à chaque fois.

Félicitations pour cette réalisation d'envergure qui unit et lie la communauté de *Lennoxville Elementary School*. La murale « Arbre du savoir » sera présentée dans le cadre de la tournée de la murale de Sherbrooke, un honneur pour tous!

Le projet du jardin de *Sunnyside Elementary* remporte le GRAND prix!



Commissaire C. Beaubien : Le jardin *Sunnyseed* est le résultat de nombreux esprits et mains qui se sont réunis pour lancer un jardin communautaire-école sur le terrain de *Sunnyside Elementary*. En partenariat avec la MRC de Memphrémagog, le Collège Stanstead, le Rona local, Granit Design et de nombreux autres collaborateurs et les donateurs, l'école a présenté une demande par l'entremise de la Ville de Stanstead pour renoncer au concours « Les Fleurons du Québec ». Dans cette 17^e édition de la compétition, le Jardin *Sunnyseed* a remporté une distinction régionale pour la Ville de Stanstead, ce qui lui a valu le prix de reconnaissance pour l'agriculture urbaine. Quel exploit incroyable! Nous félicitons le CSC de *Sunnyside* et son équipe scolaire ainsi que tous ceux qui ont contribué à ce succès. Vous êtes invités à visionner les photos et les résultats à l'échelle de la province ici sur le site *Fleurons du Québec* : www.fleuronsduquebec.com



6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Assermentation d'office des commissaires qui représentent les parents

Les commissaires qui représentent les parents, Richard Gosselin, Daniel Zigby, Helene Turgeon et Eliza McKnight ont été assermentés. Leurs formulaires seront renvoyés au secrétaire général pour être signés.

7.2 Résolution N° CSET 22-11-31

Plan triennal d'affectation et de destination des immeubles – Actes d'établissement 2023-2022

Le secrétaire général, É. Campbell a présenté le Plan triennal d'affectation et de destination des immeubles et les Actes d'établissement 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby d'approuver le Plan triennal d'affectation et de destination des immeubles et les Actes d'établissement 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général, M. Soucy a présenté les résolutions suivantes :

7.3 Résolution N° CSET 22-11-32

Alexander Galt Regional High School – Nomination au poste de direction-adjointe

ATTENDU que le poste de direction-adjointe à *Alexander Galt Regional High School (AGRHS)* deviendra vacant avec le départ de M^{me} Jennifer Hall;

ATTENDU que le poste a été annoncé à l'externe et à l'interne, conformément aux procédures d'affichage internes de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET);

ATTENDU que le Comité de sélection recommande à l'unanimité cette personne au Conseil des commissaires;

ATTENDU que le candidat retenu possède les qualifications et l'expérience répondant aux critères définis par la Direction générale;

ATTENDU que le candidat retenu fera l'objet d'une période probatoire d'un an et sera soumise à un processus d'évaluation du rendement;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon que le Conseil des commissaires nomme M. Kohl Kelso, directeur-adjoint à *Alexander Galt Regional High School* à compter du 12 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Résolution N° CSET 22-11-33**Bureau administratif – Nomination au poste de direction-adjointe des services éducatifs – formation continue**

ATTENDU que le poste de direction-adjointe des services pédagogiques – formation continue deviendra vacant avec le départ à la retraite de M. Luc Rodrigue;

ATTENDU que le poste a été annoncé à l'externe et à l'interne, conformément aux procédures d'affichage internes de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET);

ATTENDU que le Comité de sélection recommande à l'unanimité cette personne au Conseil des commissaires;

ATTENDU que la candidate retenue possède les qualifications et l'expérience répondant aux critères définis par la Direction générale;

ATTENDU que la candidate retenue fera l'objet d'une période probatoire d'un an et sera soumise à un processus d'évaluation du rendement;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires nomme M^{me} Johanna Bisson, directrice-adjointe des services pédagogiques – formation continue à compter du 19 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Élection – Conseil des commissaires à la vice-présidence (article 155.1)

155.1. Le Conseil des commissaires devra nommer, parmi ses membres, la vice-présidence de la commission scolaire.

Le mandat de la vice-présidence, sauf révocation par un vote d'au moins deux tiers des membres du Conseil des commissaires qui ont le droit de vote, expire en même temps que le mandat de la vice-présidence à titre de commissaire.

<u>H. Turgeon</u>	nomme	<u>D. Zigby</u>
<u>M. Murray</u>	nomme	<u>J. Humenuik</u>

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire M. Murray que les nominations cessent.

- J. Humenuik a acceptée.
- D. Zigby a accepté.

J. Humenuik est élue vice-présidente de la Commission scolaire Eastern Townships.

Adoptée à l'unanimité

7.6 Résolution N° CSET 22-11-34**Structure des comités – Composition du comité exécutif et des membres des comités consultatifs**

Le secrétaire général, É. Campbell a expliqué ce qui suit :

ATTENDU que l'article 193.1 de la loi sur l'instruction publique exige que le Conseil des commissaires établisse les comités suivants :

- ✓ un comité de gouvernance et d'éthique;
- ✓ un comité de vérification; et
- ✓ un comité de ressources humaines.

ATTENDU que l'article 185 de la loi sur l'instruction publique exige que chaque commission scolaire établisse un comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et aux élèves ayant des problèmes d'adaptation ou de troubles d'apprentissage;

ATTENDU que l'article 188 de la loi sur l'instruction publique exige que chaque commission scolaire qui assure le transport des élèves constitue un comité consultatif sur le transport, dont la composition et le fonctionnement doivent respecter les normes établies par règlement gouvernemental;

ATTENDU que l'article 193.1 de la loi sur l'instruction publique stipule que le Conseil des commissaires peut créer d'autres comités pour l'aider dans l'exercice de ses fonctions ou dans l'examen de questions particulières;

ATTENDU qu'à la suite de discussions, la Commission scolaire Eastern Townships veut ajouter des comités supplémentaires, notamment un pour les communications et un autre pour les services éducatifs;

ATTENDU que chacun de ces comités devra élire un président;

ATTENDU que le président de la commission scolaire fait déjà partie du comité exécutif (LIP 179);

ATTENDU qu'au moins un commissaire représentant les parents doit faire partie du comité exécutif (LIP article 179);

ATTENDU que si aucun commissaire représentant les parents n'a été élu à la présidence d'un comité consultatif, un commissaire représentant les parents doit être élu par ses pairs pour faire partie du comité exécutif;

ATTENDU que le mandat des membres du comité exécutif est d'un (1) an (LIP article 179);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que le comité exécutif soit composé des présidents élus des comités consultatifs, y compris le président de la commission scolaire et d'au moins un commissaire représentant les parents.

Adoptée à l'unanimité

7.6.1 Nomination d'un Président des élections et de deux scrutateur

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que É. Campbell soit nommé Président des élections et que M. Soucy et J. Pauw soient nommés en tant que scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

**7.6.2 Résolution N° CSET 22-11-35
Adoption du processus électoral**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que la procédure suivante pour l'élection d'un membre au poste de vice-président et de membres du comité exécutif.

Un président des élections et deux scrutateurs doivent être choisis par les membres du Conseil des commissaires.

Si le nombre de candidats est supérieur au nombre requis, une élection est tenue au scrutin secret.

Nominations : Les candidats peuvent se présenter ou être proposés par quelqu'un d'autre.

Adoption d'une proposition pour mettre fin aux nominations.

Le Président des élections vérifie dans l'ordre inverse de la nomination auprès de chaque candidat s'il accepte de se présenter comme candidat.

S'il y a plus d'un candidat, une élection est tenue au scrutin secret.

Le candidat ayant obtenu le plus de votes sera déclaré élu.

Les bulletins de vote sont détruits immédiatement après la lecture des résultats.

Adoptée à l'unanimité

7.6.3 Élection des présidents des comités consultatifs

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité de gouvernance et d'éthique.

<u>J. Humenuik</u>	nomme	<u>R. Gagnon</u>
<u>M. Murray</u>	nomme	<u>D. Zigby</u>

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor que les nominations cessent.

- D. Zigby a accepté.
- R. Gagnon a décliné.

D. Zigby est élu président du comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité de vérification.

G. Holliday nomme J. Humenuik

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que les nominations cessent.

➤ J. Humenuik a acceptée.

J. Humenuik est élue présidente du comité de vérification.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif des services éducatifs.

F. MacGregor nomme M. E. Kirby

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les nominations cessent.

➤ M. E. Kirby a acceptée.

M. E. Kirby est élue présidente du comité des services éducatifs.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif de communications.

D. Zigby nomme H. Turgeon
C. Beaubien nomme G. Barnett

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gosselin que les nominations cessent.

➤ H. Turgeon a acceptée.

➤ G. Barnett a décliné.

H. Turgeon est élue présidente du comité consultatif de communications.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif des ressources humaines.

_____ J. Humenuik _____ nomme _____ C. Beaubien _____

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que les nominations cessent.

➤ C. Beaubien a acceptée.

C. Beaubien est élue présidente du comité consultatif des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif de transport.

_____ C. Beaubien _____ nomme _____ G. Holliday _____
_____ D. Zigby _____ nomme _____ H. Turgeon _____

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire E. McKnight que les nominations cessent.

➤ G. Holliday a accepté.

➤ H. Turgeon a déclinée.

G. Holliday est élu président du comité consultatif de transport.

Carried unanimously

7.6.4 Élection d'un commissaire représentant les parents au comité exécutif

LIP 179. Le Conseil des commissaires doit établir un comité exécutif composé du nombre de commissaires qu'il détermine, y compris le président, au moins un commissaire représentant le comité des parents et au moins un commissaire coopté, le cas échéant.

Le Conseil des commissaires doit fixer le mandat des membres du comité exécutif.

Tel que stipule la résolution N° CSET 22-11-34, si aucun commissaire représentant les parents n'a été élu à la présidence d'un comité consultatif, un commissaire représentant les parents doit être élu par ses pairs pour faire partie du comité exécutif.

Étant donné deux parents ont été élus à la présidence d'un comité consultatif, aucune autre élection n'était nécessaire. Les comités exécutifs sont complets.

Pour résumer, le comité exécutif sera composé de sept (7) commissaires suivants et du président de la commission scolaire :

Président	Michael Murray
Vice-président	Joy Humenuik
Président du comité de gouvernance et d'éthique	Daniel Zigby
Président du comité de vérification	Joy Humenuik
Président du comité des services éducatifs	Mary-Ellen Kirby
Président du comité des ressources humaines	Claire Beaubien
Président du comité de transport	Gary Holliday
Président du comité consultatif de communications	Helene Turgeon

7.6.5 Établissement et composition du comité de révision

Selon la politique P023-1 de la CSET, l'établissement de la composition du comité de revision est les suivants :

- Trois commissaires élus ou nommés en vertu de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c. E-2.3);
- Un commissaire représentant les parents;
- Un administrateur de la commission (école, centre ou un administrateur du bureau central), non-affilié avec l'école ou le centre concerné.

7.6.6 Durée du mandat des membres

Selon la Loi sur l'instruction publique, la durée du mandat des membres du comité de revision est d'un (1) an.

7.6.7 Nomination des membres

Le Président lance un appel à candidatures aux commissaires en tant que membres du comité de révision.

C. Beaubien	nomme	T. Pezzi- Bilodeau
M. E. Kirby	nomme	G. Barnett
T. Pezzi-Bilodeau	nomme	J. Murray

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que les nominations pour les membres du comité de revision cessent.

- J. Murray a accepté.
- G. Barnett a accepté.
- T. Pezzi-Bilodeau a acceptée.

J. Murray, G. Barnett et T. Pezzi-Biodeau sont élus en tant que membres du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour un commissaire représentant les parents du comité de révision.

<u>D. Zigby</u>	nomme	<u>H. Turgeon</u>
<u>J. Humenuik</u>	nomme	<u>E. McKnight</u>
<u>M. E. Kirby</u>	nomme	<u>R. Gosselin</u>

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que les nominations pour un commissaire représentant les parents du comité de révision cessent.

- E. McKnight a acceptée.
- R. Gosselin a décliné.
- H. Turgeon a décliné.

E. McKnight est élue en tant que commissaire représentant les parents du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

7.6.8 Nomination de deux membres suppléants

Le Président des élections a ensuite lancé un appel à candidatures d'un commissaire représentant des commissaires élus en tant que membre suppléant du comité de révision.

<u>G. Holliday</u>	nomme	<u>G. Holliday</u>
--------------------	-------	--------------------

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que les nominations d'un commissaire suppléant en tant que membre du comité de révision cessent.

Puisqu'un seul parent a été nommé, il n'y aura qu'un seul membre suppléant.

- G. Holliday a accepté.

G. Holliday est élu commissaire suppléant en tant que membre du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections a ensuite lancé un appel à candidatures pour un commissaire représentant les parents en tant que membre suppléant du comité de révision.

<u>D. Zigby</u>	nomme	<u>H. Turgeon</u>
<u>T. Pezzi-Bilodeau</u>	nomme	<u>R. Gosselin</u>

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que les nominations pour un commissaire représentant les parents en tant que membre suppléant du comité de révision cessent.

- H. Turgeon a acceptée.
- R. Gosselin a décliné.

H. Turgeon est élue commissaire représentant les parents en tant que membre suppléant du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

Pour résumer, les membres du comité de révision sont les suivants :

Commissaires : J. Murray G. Barnett T.P. Bilodeau	Commissaire représentant les parents : E. McKnight
Un commissaire suppléant : G. Holliday	Un commissaire suppléant représentant les parents : H. Turgeon

7.7 Libération du Président des élections et des deux scrutateurs et destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien de libérer le président des élections et des deux scrutateurs de leurs fonctions et de détruire les bulletins de vote.

Adoptée à l'unanimité

M. Murray a remercié É. Campbell d'avoir présidé l'élection.

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du directeur général

Je n'ai pas de rapport officiel à communiquer, mais plutôt une lettre de reconnaissance pour notre directeur des Ressources humaines (RH), qui prendra bientôt sa retraite, M. Jeffrey Pauw.

Jeffrey,

J est pour *JOYEUX*.. ne vous inquiétez pas Jeff, je ne vais pas faire l'effort de trouver une qualité pour chaque lettre de votre prénom... votre nom n'est pas assez long!

Je ne vais pas passer en revue toutes les bonnes choses que vous avez faites au cours de votre carrière de 35 ans à la CSET, en tant qu'enseignant, en tant que consultant en gestion du personnel, en tant que directeur des ressources humaines ou en tant que directeur général adjoint par intérim.

Je veux simplement vous remercier au nom de tous ceux pour qui, directement ou indirectement, vous avez influencé au cours de leur vie...que ce soit un étudiant, un enseignant, un professionnel, un directeur, ou un collègue...

Votre bonne humeur va nous manquer. Vous saviez mettre les choses en perspective... vous étiez doué pour calmer les choses, en plus d'être une ressource exceptionnelle et une source d'information pour vos collègues...

Il est difficile de parler de vous sans penser à votre équipe, qui, sous votre direction et votre protection, a relevé tous les défis qui se sont présentés au fil des ans et Dieu sait qu'il y en a eu!

Nous accueillons maintenant un nouveau directeur des Ressources humaines, Pierre André Arel, qui a un rôle important à remplir, mais nous sommes confiants, avec l'aide de l'équipe RH, qu'il pourra relever tous les défis qui se présenteront.

Ne soyez pas un étranger, après 35 ans de travail professionnel à la CSET, vous êtes toujours bienvenue ici chez vous.

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray n'avait rien de nouveau à signaler.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, commissaire M. Murray a présenté les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif de ce soir :

- Élection des présidents des comités consultatifs.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, commissaire R. Gagnon a mentionné ce qui suit :

9.2.1 Résolution N° CSET 22-11-36

Confirmation amendée de la structure administrative des écoles et des centres

ATTENDU que l'article 134 du Règlement sur certaines conditions d'emploi du personnel supérieur des commissions scolaires et du Comité de Gestion de la Taxe Scolaire de l'Île de Montréal (ci-après le « Règlement ») précise que la commission scolaire doit confirmer la structure administrative des écoles et des centres telle qu'elle doit être modifiée;

ATTENDU qu'après des demandes de reclassement, la structure administrative réelle confirmée en juin 2022 doit être révisée;

ATTENDU que les commissaires ont examiné la structure administrative proposée pour les écoles et les centres au cours de la réunion du comité consultatif de Gouvernance et d'éthique qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2022;

ATTENDU que le *Eastern Townships Association of Administrators (ETAA)* a été dûment consulté sur cette structure amendée 2022-2023;

ATTENDU que cette structure administrative amendée entrera en vigueur le 23 novembre 2022, sauf indication contraire du Règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que le Conseil des commissaires approuve la structure administrative amendée pour les écoles et les centres pour l'année scolaire 2022-2023, à compter du 23 novembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

9.2.2 Résolution N° CSET 22-11-37

Confirmation amendée de la structure administrative du bureau administratif

ATTENDU que l'article 134 du Règlement sur certaines conditions d'emploi du personnel supérieur des commissions scolaires et du Comité de Gestion de la Taxe Scolaire de l'Île de Montréal (ci-après le « Règlement ») précise que la commission scolaire doit confirmer la structure administrative du bureau administratif telle qu'elle doit être modifiée;

ATTENDU qu'après des demandes de reclassement, la structure administrative réelle confirmée en mai 2022, doit être révisée;

ATTENDU que les commissaires ont examiné la structure administrative proposée du bureau administratif pour l'année scolaire 2022-2023 au cours de la réunion du comité consultatif de Gouvernance et d'éthique qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2022;

ATTENDU que le *Eastern Townships Association of Administrators (ETAA)* a été consulté sur cette structure;

ATTENDU que cette structure administrative amendée entrera en vigueur le 23 novembre 2022, sauf indication contraire du Règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires approuve la structure administrative amendée du bureau administratif pour l'année scolaire 2022-2023, à compter du 23 novembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique est prévue pour le 6 décembre 2022.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances :

Aucune.

9.3.2 Ressources matérielles :**9.3.2.1 Résolution N° CSET 22-11-38****Bureau administratif – Achat d’une fourgonnette pour l’équipe volante**

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) fait partie du Centre d’acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU que le CAG a pour mission d’acquérir des biens et services de qualité, au bon moment, au bon prix au bénéfice des organismes publics;

ATTENDU que les organismes publics devront acquérir du CAG exclusivement sauf exception acceptée de leur part;

ATTENDU que le CAG a lancé un nouvel appel d’offres pour l’acquisition de véhicules;

ATTENDU que la CSET tente d’acheter une fourgonnette par l’intermédiaire du CAG depuis mars 2022 pour l’équipe volante ;

ATTENDU que la CSET n’a pas réussi à obtenir un véhicule en raison des retards longs et imprévisibles du CAG ainsi que de la pénurie de véhicules ;

ATTENDU que la CSET trouve avantageux d’être inscrite sur une liste d’attente pour une nouvelle fourgonnette avec Val Estrie Ford, puisque le temps d’attente est de trois mois à deux ans;

ATTENDU que le prix estimé, taxes comprises, est de 77 000 \$ pour un nouveau;

ATTENDU que ces fourgonnettes usagées sont vendues à un prix beaucoup plus élevé en raison des retards de livraison de nouvelles fourgonnettes;

ATTENDU que la CSET continuera de faire des efforts pour acquérir un véhicule auprès du CAG et que si nous parvenons à l’obtenir avant l’arrivée de celui de Val Estrie Ford, nous pourrions simplement annuler notre commande;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de procéder à la commande et à l’achat du véhicule indiqué ci-dessus; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu’en l’absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l’unanimité

9.3.2.2 Résolution N° CSET 22-11-39**Alexander Galt Regional High School – Rampe de sécurité pour passerelles**

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de \$325 378 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB – Maintien des bâtiments 2020-21* Mesure : 50621;

ATTENDU qu'une compagnie connue aujourd'hui sous le nom de *Construction Labrie-Merlos Inc.* soit accordé un contrat au montant de 223 702 \$ incluant les honoraires professionnels et les taxes, pour le projet mentionné. ci-haut;

ATTENDU qu'au cours du projet, certaines modifications pour des travaux supplémentaires ont dus être effectuées;

ATTENDU qu'un montant de 92 325 \$ pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), est nécessaire afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant total du contrat, y compris toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes) s'élève à 316 027 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2020-21*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon que les modifications demandées et/ou les travaux supplémentaires soient réalisés afin de terminer le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.3 Résolution N° CSET 22-11-40**Waterloo School – Réparation d'urgence (inondation)**

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a approuvé un budget 600 000 \$ pour le projet 21-021-RTB-50 mentionné ci-haut, sous le programme *RTB – Réfection et Transformation des Bâtiments 2021-22*;

ATTENDU qu'au cours du projet, certaines modifications pour des travaux supplémentaires ont dus être effectuées;

ATTENDU qu'un montant de 130 000 \$ pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), est nécessaire afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant total du budget y compris toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes) s'élève à 730 000 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront temporairement prélevés du programme *RTB – Réfection et Transformation des Bâtiments 2021-22*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que les modifications demandées et/ou les travaux supplémentaires soient réalisés afin de terminer le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue pour le 14 février 2023.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby a mentionné ce qui suit :

9.4.1 Résolution N° CSET 22-11-41 **Critères d'inscription 2023-2024**

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships n'a pas apporté des modifications à ses critères d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2023-2024;

ATTENDU que le comité consultatif des parents, le comité consultatif de Gouvernance et d'éthique et la Direction ont été consultés sur ces critères;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby d'approuver les critères d'inscriptions des élèves dans les écoles de la CSET pour l'année scolaire 2023-2024 (article 239 de la loi sur *l'instruction publique*).

Adoptée à l'unanimité

9.4.2 Résolution N° CSET 22-11-42 **Contrat de service, développement professionnel en éducation sexuelle**

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a fourni des fonds supplémentaires pour l'année scolaire 2022-2023 par l'entremise de la Mesure 15220 pour appuyer les écoles dans l'offre du Programme d'éducation à la sexualité;

ATTENDU que ce contenu obligatoire sera inclus dans le nouveau programme de Culture et citoyenneté Québec;

ATTENDU que la CSET souhaite s'assurer que toutes les écoles reçoivent du matériel pédagogique et du perfectionnement professionnel pour les aider à offrir ce contenu;

ATTENDU que Stephanie Mitelman, M.A., éducatrice certifiée en sexualité, a donné de la formation sur les questions de santé sexuelle aux enseignants, aux infirmières et aux travailleurs de première ligne partout au pays;

ATTENDU que l'entente pour une offre de services pour l'année scolaire 2022-2023, y compris la formation en personne et les consultations en ligne, la création de ressources, les déplacements et les réunions à une fréquence estimée à 2 jours par semaine, est de 52 750 \$ + taxes applicables;

ATTENDU que la CSET sera facturée pour ces services conformément aux règlements gouvernementaux;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'autoriser le directeur général à procéder avec l'entente mentionnée ci-haut.

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents connexes et qu'en l'absence du directeur général, la directrice de technologies d'enseignement et des services pédagogiques puisse également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif est prévue pour le 29 novembre 2022.

9.5 Comité consultatif de communications

La présidente du comité consultatif de communications, H. Turgeon a mentionné ce que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 13 décembre 2022.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien a mentionné que la date de la prochaine réunion était prévue pour le 10 janvier 2023, mais elle a été devancée au 1^{er} décembre 2022.

9.7 Comité consultatif de transport

Le président du comité consultatif de transport, commissaire G. Holliday a présenté les résolutions suivantes:

9.7.1 Résolution N° CSET 22-11-43

Contrats de transport de 2022 à 2028 pour le secteur de l'Ouest

ATTENDU que le Centre de services scolaires du Val-des-Cerfs et la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) ont entamé des négociations avec les transporteurs pour le secteur ouest;

ATTENDU que les contrats de six ans doivent être signés conformément aux règles budgétaires et aux paramètres reçus du ministère de l'Éducation (MEQ);

ATTENDU que les contrats d'une durée de six ans sont jugés acceptables en ce qui a trait aux limites financières de la CSET et que toutes les autres conditions sont également acceptables;

ATTENDU que les contrats négociés d'un commun accord (« gré à gré ») seront accordés à l'égard de l'autorisation du MEQ et des exigences et règlements du gouvernement (lois, politiques, règles, etc.);

ATTENDU que selon l'entente conclue, l'engagement total de ces contrats avec les transporteurs du secteur ouest est d'un montant de 4 156 504,08 \$ pour la première année (excluant les taxes et les ajustements nécessaires selon le contrat) détaillés comme suit :

Transporteurs	Coût total (avant taxe)
Autobus Yamaska Inc.	1 612 409,16 \$
Autobus Benoît & Fils Inc.	170 202,40 \$
Autobus Menard & Fils Inc.	180 606,78 \$
Autobus Granby Inc.	542 493,44 \$
AUT.M.B.G. LUSSIER	105 616,38 \$
9293-3068 Québec Inc. (Sogesco)	290 132,86 \$
Transport Scolaires Viens Inc.	1 013 667,49 \$
9027-6294 Québec Inc. (ROBERT YOUNG)	241 375,57 \$
TOTAL	4 156 504,08 \$

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday d'approuver les contrats de six ans avec les transporteurs du secteur Ouest, conformément à l'entente de la Commission scolaire Eastern Townships;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon que le directeur général soit autorisé à signer les contrats et tous les documents connexes et qu'en son absence, le directeur du transport puisse également signer.

Adoptée à l'unanimité

Un commissaire a demandé des précisions sur le processus si l'un des transporteurs fusionne ou change de propriétaire, et le directeur général et le secrétaire général l'ont expliqué.

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de transport est prévue pour le 17 janvier 2023.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La commissaire de SEAC, E. McKnight a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 18 janvier 2023.

10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby a mentionné que la dernière réunion a été annulée en raison des difficultés techniques.

La date de la prochaine réunion du comité des parents est prévue pour 7 décembre 2022.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné ce qui suit :

La dernière discussion avec les étudiants a eu lieu au cours de séances en petits groupes et le sujet principal était l'engagement envers le plan de réussite. L'information est toujours recueillie et a été jugée très intéressante.

On a fait remarquer que certains points saillants des sujets étaient concernant le mieux-être (pour les étudiants et le personnel) et les cours de français.

On a également souligné que l'information obtenue des élèves est très utile et intéressante et que la relation (les élèves étant à l'aise d'être francs) est très appréciée.

La date prochaine réunion du comité consultatif des étudiants est **à déterminer**.

12. L'ACSAQ (QESBA)

Le président M. Murray a mentionné que la prochaine réunion du Conseil d'administration est le 6 décembre 2022. On attend toujours le jugement concernant le projet de loi 40. Cela devient un peu une blague parce qu'il n'y a toujours pas de jugement après 12 semaines. Dans le processus d'appel des projets de loi 21 et 96, des questions juridiques sont à venir. Il y a aussi une préoccupation concernant le projet de loi C-13 (Loi sur les langues officielles). Au niveau exécutif, une réunion du Conseil est prévue la semaine prochaine.

Commissaire F. MacGregor a mentionné ce qui suit :

En ce qui concerne le projet de loi C-13, on s'inquiète de l'argent destiné au gouvernement du Québec à l'appui des langues minoritaires, qui ne divulgue pas comment l'argent fédéral est réparti ni utilisé. Il y a un manque de transparence. L'ACSAQ a présenté un rapport au Comité sénatorial soulignant les restrictions que nous avons connues au Québec au cours des 20 dernières années.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire T. Pezzi-Bilodeau : Je voulais proposer une motion visant à accroître l'accès aux applications de l'Office sur les appareils de la CSET afin de faciliter les fonctions des commissaires. Après une brève discussion et des éclaircissements du personnel de la CSET, la résolution a été retirée.

Secrétaire général E. Campbell : Puis-je suggérer que cette question soit soulevée devant un comité consultatif et non résolue ici par une résolution ?

Président M. Murray : Je dois vous outrepasser, Éric. Les commissaires ont le droit de proposer des motions ou de demander des résolutions dans la section Commentaires et dans la section Questions des commissaires.

Commissaire D. Zigby : Nous avons déjà des licences pour utiliser les applications *Apple* et la suite *Google* qui sont déjà installées et fonctionnent extrêmement bien. L'achat de nouveaux permis serait un coût supplémentaire pour la commission. Je ne ressens pas le besoin de dépenser de l'argent supplémentaire pour des licences pour ces applications lorsque nous avons accès à quelque chose qui fonctionne bien et qui est compatible.

Directrice de technologies
d'enseignement et services
pédagogiques, E. Lettner :

L'Office a un accès libre à la suite WORD; libre accès aux fichiers qui ne sont pas compatibles. Une demande doit être faite et a été notée ici. Demain, je ferai la demande auprès de Stéphane Hamel, directeur de TI.

Commissaire T. Pezzi-Bilodeau :

Je retirerai ma demande de résolution tant que les documents seront compatibles des deux côtés.

Commissaire G. Barnett :

Eastern Townships Adult General Education (ETAGE)

- J'ai assisté à quelques réunions, dont une pour *ETAGE*. Le transport vers le *Campus Brome-Missisquoi (CBM)* est un défi de taille pour les étudiants.
- *CBM* a besoin de meubles, mais le budget est très limité.
- *New Horizons* a maintenant accès à la cage d'escalier dans le secteur ouest de l'école, mais est toujours en construction, ce qui cause des perturbations.
- On nous a dit qu'*ETAGE* a un tout nouveau site Web, qui a déjà augmenté beaucoup d'activité au Centre. Il apparaît dans une recherche *Google*. Il y a une option de clavardage pendant les heures de travail. Divers niveaux d'inscription seront offerts en ligne au cours de la deuxième phase. Ils sont très impliqués dans les cours de francisation à Cowansville, Dunham, Sutton et à Sherbrooke. Il y a aussi plusieurs cours d'anglicisation.
- Les ateliers prévus pour le 18 novembre 2022 sont en suspens pour permettre au personnel de participer aux activités de mieux-être.
- Il y a trois ateliers sur la fonction cérébrale et le soutien aux étudiants après la COVID-19.
- *ETAGE* participera à trois salons de l'emploi : *AGRHS*, *MVHS* et *RRHS*.

Lennoxville Elementary School (LES)

- J'ai également assisté à la réunion du conseil d'établissement de *Lennoxville Elementary School (LES)* – le coût de la murale est maintenant couvert par des dons; c'était assez impressionnant. On a discuté de l'éclairage de la murale et du stationnement. La cérémonie d'inauguration a eu lieu le jeudi 10 novembre, en présence de tous les élèves, du personnel et de quelques personnes de la région.
- On a beaucoup parlé de la fermeture imminente de la cafétéria et de la question du dîner (lunch).
- L'école a enregistré un déficit principalement en raison des services de garde, de la COVID-19, du mobilier pour les classes prématernelles ainsi que d'autres éléments du budget.
- Il y a eu des sentiments mitigés et beaucoup de discussions au sujet des quatre jours pédagogiques de la semaine dernière. Il semble y avoir un consensus selon lequel les gens préféreraient étaler les jours dans l'année. Cette fois-ci, les 4 jours ont coïncidé avec de nombreux élèves malades. Il est très difficile pour les parents qui ne sont pas en mesure de prendre congé.

Commissaire F. MacGregor :

Notre directeur des ressources humaines (RH), J. Pauw prendra bientôt sa retraite. Lorsqu'un comité des RH a été mandaté par le gouvernement il y a quelques années, j'ai eu le privilège de le présider. Merci Jeff pour ton travail, on s'entendait bien. Je vous souhaite la meilleure des chances. Merci de votre contribution à notre population anglophone!

14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Aucun.

15. CORRESPONDANCE

Aucune.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Présidente de l'ATA :

Pourrais-je enchaîner sur les commentaires concernant la Formation continue? Je félicite les annonces récentes parues dans *The Record*. Je suis très impressionnée. Aussi, au nom de l'ATA, pourrais-je souhaiter à M. Jeff Pauw un bon départ à la retraite?

M. Murray

Président de la CSET :

Nous nous joignons à vous dans ces souhaits.

17. GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

Aucune.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, la commissaire C. Beaubien recommande d'ajourner la réunion à 21h05.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

EC/gm
22.11.2022